

## THE FUTURE OF FOOD SAFETY



**IFSC-1/19/TS4.5**

# **Première Conférence internationale FAO/OMS/UA sur la sécurité sanitaire des aliments**

**Addis-Abeba, 12-13 février 2019**

## **L'autonomisation des consommateurs relève d'une responsabilité partagée**

Rebecca L. Berner, El Poder del Consumidor-Mexique, au nom de Consumers International

### **1. État actuel de la question de l'alimentation : une syndémie mondiale**

La malnutrition sous toutes ses formes – dénutrition, obésité et autres risques de contracter une maladie non transmissible liés à l'alimentation – est la première cause de maladie et de décès prématuré dans le monde et on compte, à l'échelle mondiale, plus de deux milliards de personnes en surpoids ou obèses et deux milliards de personnes présentant des carences en micronutriments, tandis que 815 millions de personnes souffrent de dénutrition chronique. Ces pandémies sont favorisées par les systèmes alimentaires, qui produisent 25 % à 30 % des émissions de gaz à effet de serre, dont la moitié est due à l'élevage bovin. On estime que les coûts futurs du changement climatique représenteront 5 % à 10 % du PIB mondial. Cette sombre réalité est aujourd'hui qualifiée de « syndémie » mondiale, c'est-à-dire que l'obésité, la dénutrition et le changement climatique constituent des pandémies qui coexistent, interagissent et ont un impact négatif les unes sur les autres. Ces pandémies sont alimentées par les facteurs économiques, sociétaux et/ou environnementaux communs que sont nos modes de production et de consommation et le gaspillage qui représentent les pires des menaces pour la santé de l'humanité et de la planète. Cette vision globale, systémique et « syndémique » est essentielle à une prise de conscience conduisant à une résistance et à l'engagement de plusieurs acteurs sur deux ou trois fronts pour influencer sur plusieurs facteurs simultanément, afin de faire face à une crise mondiale croissante dans un contexte d'inégalités économiques, d'intérêts commerciaux que rien ne vient menacer, de croissance économique axée sur le PIB, de fragilité de la gouvernance et de surconsommation provoquée sous la pression de pratiques et d'intérêts commerciaux. (The Lancet, 2019)

### **2. Les consommateurs et leurs droits**

Cette syndémie concerne la majorité de la population mondiale et les consommateurs dans l'ensemble des régions et des pays mais elle touche de façon disproportionnée les pauvres, les pays à revenu faible et les enfants, qui vivent dans des environnements alimentaires malsains : en 2017, 155 millions d'enfants présentaient un retard de croissance et 52 millions d'enfants souffraient d'émaciation. De nombreux pays sont dans la même situation que celle constatée au Mexique, où un enfant sur trois est en surpoids ou obèse, où un enfant sur deux risque de devenir diabétique et où les systèmes alimentaires traditionnels plus sains ont du mal à se maintenir et à être revalorisés. Pour que l'autonomisation des consommateurs relève d'une responsabilité partagée, il faut admettre

# THE FUTURE OF FOOD SAFETY

que les personnes confrontées aux plus grandes difficultés aux plans économique et de la santé connaissent des déséquilibres quant à leur niveau d'instruction et à leur pouvoir d'achat et de négociation. Les consommateurs pauvres et peu instruits, en particulier ceux qui appartiennent à des populations vulnérables et discriminées, sont ciblés sans le savoir par des pratiques de marketing incontrôlées et aux fins d'une redéfinition colonialiste de l'utilisation de leurs terres et de leurs cultures et systèmes alimentaires.

Cette syndémie mondiale pose des problèmes particuliers à tous les acteurs qui souhaitent participer à l'autonomisation des consommateurs afin que ceux-ci prennent une part plus active dans la création d'environnements et de systèmes alimentaires plus sains. Pour connaître et exercer leurs droits et agir de façon plus responsable, les consommateurs doivent :

- connaître leurs droits et bénéficier des protections prévues par la loi ;
- être informés et protégés des dangers pour leur santé et leur sécurité ;
- être traités de manière sûre, juste et honnête ; et
- avoir la possibilité de faire de meilleurs choix à des prix plus bas, notamment.

### **3. Recommandations en vue de solutions stratégiques communes**

#### *3.1 Information, mobilisation et protection des consommateurs comme moteurs du changement*

Pour que les consommateurs aient la possibilité de prendre des décisions plus sûres et meilleures pour leur santé, pour eux-mêmes, pour leur famille, pour leur communauté et pour la planète, ils doivent d'abord avoir accès à des informations claires, compréhensibles et fiables concernant la santé personnelle et collective et les bénéfices et risques environnementaux que comportent leurs décisions en matière d'achats. Comme dans le cas de la lutte antitabac, il est prouvé que les campagnes-choc de sensibilisation et les publicités dissuasives qui montrent clairement les risques liés à la consommation (de boissons sucrées et d'aliments surtransformés), en utilisant des images explicites, en donnant de nouvelles informations et en déclenchant des émotions, permettent de modifier les attitudes, les croyances et les comportements et favorisent l'évolution des politiques. De la même manière les campagnes portant des messages positifs et les démarches à valeur ajoutée, comme l'Atlas de la viande, l'Atlas de l'alimentation et l'Atlas du changement climatique, et les campagnes fondées sur les droits, renforcent peu à peu la prise de conscience des consommateurs. Mais les organisations de consommateurs et de la société civile en général et les acteurs des secteurs privé et public, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, doivent améliorer et élargir ces démarches de manière appropriée, concertée et exponentielle en utilisant tous les canaux médiatiques.

Les experts préconisent aussi que les organisations de base, les organisations de consommateurs et de la société civile continuent à agir et à être financées afin de pouvoir autonomiser et défendre les consommateurs, surveillent les agissements des entreprises et favorisent les politiques de défense de l'intérêt public, pour mettre un terme à des décennies d'inertie et de blocage politiques.

#### *3.2 Gouvernance pour le bien public : politiques et règlements étatiques*

Il faut mener une action courageuse au niveau national pour lever les obstacles qui freinent les comportements alimentaires sains et empêchent l'existence de systèmes alimentaires sains et pour utiliser à la fois la volonté politique et des ressources suffisantes en vue de prendre des mesures à l'échelle nationale. Parmi les mesures susceptibles de favoriser immédiatement l'autonomisation des consommateurs, on peut citer par exemple la mise en œuvre totale des obligations relatives aux droits humains, en particulier pour les populations défavorisées, les enfants et les femmes, l'incorporation des droits reconnus par le droit international (la santé, l'alimentation, les droits de

# THE FUTURE OF FOOD SAFETY

l'enfant, la salubrité de l'environnement) dans les cadres juridiques nationaux et l'adoption de lignes directrices pour la protection des consommateurs, notamment sur la réparation, le commerce équitable et la concurrence. Les mesures réglementaires telles que l'étiquetage sanitaire et l'écoétiquetage transparents – étiquetage nutritionnel et indicateurs de durabilité – permettent aux consommateurs de faire des choix en connaissance de cause et favorisent, sous l'effet de la demande, des évolutions du marché en faveur de produits et de modes de transport plus sains. Les politiques favorables à la santé dans les établissements scolaires, les mesures prises par les municipalités pour combattre la pollution atmosphérique et la mobilité modifient aussi directement les habitudes des consommateurs tandis que les taxes sur les aliments et les boissons mauvais pour la santé et la réorientation des subventions de l'État pour la viande bovine, les produits laitiers, le sucre et d'autres produits ont également un effet bénéfique immédiat sur le pouvoir d'achat des consommateurs.

### *3.3 Mesures de sauvegarde contre les conflits d'intérêts et l'ingérence de l'industrie*

Il existe une contradiction irréductible entre les intérêts de certaines entreprises fabricant des denrées alimentaires ou des boissons, entreprises produisant de l'énergie et entreprises agricoles et les intérêts relatifs à la santé publique et à l'environnement. Les cas de conflit d'intérêts avéré dans le cadre d'interactions public-privé et de l'élaboration de politiques pour améliorer la nutrition, combattre l'obésité et faire face au changement climatique offrent des exemples de pratiques de l'industrie consistant à influencer sur les « données », à mettre en scène une opposition et à s'asseoir à la table des décideurs, mettant ainsi en lumière les questions de gouvernance et d'éthique à aborder. (UK Health Forum, 2018 ; E Donaldson, 2015) Les instruments tels que les outils de sauvegarde contre les conflits d'intérêts éventuels, de l'Organisation mondiale de la Santé, destinés à protéger les politiques environnementales et de santé publique des intérêts particuliers et de la corruption en appliquant des principes d'éthique, de transparence et de redevabilité, sont nécessaires partout. Et les industries qui contribuent à nuire à la population ne doivent bénéficier ni d'avantages commerciaux ni d'incitations fiscales.

### *3.4 Gouvernance mondiale pour transformer le système alimentaire mondial*

Comme la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ont permis d'instaurer des visions, d'établir des normes et d'appliquer des mesures à l'échelle mondiale pour contrer certains effets négatifs sur la santé et sur l'environnement, il faudrait, comme le recommande la Commission sur l'obésité de la revue *The Lancet*, élaborer une convention-cadre sur les systèmes alimentaires qui serait juridiquement contraignante et qui serait ratifiée et mise en œuvre au niveau national. Cette convention, en adoptant une approche systémique de la syndémie mondiale, viserait à créer collectivement des systèmes alimentaires favorables à la santé, à l'équité, à la durabilité environnementale et à la prospérité économique et à limiter explicitement l'influence des intérêts commerciaux et d'autres intérêts particuliers.

## **4. Conclusion**

La reconnaissance de cette syndémie mondiale accroît nécessairement la responsabilité de la société en matière de santé de la planète, des êtres humains et des consommateurs. Pour aider les consommateurs à créer des environnements et des systèmes alimentaires sains, il faut mener une action concertée afin de les protéger, de les informer, de les organiser et de les faire participer à un nouveau mouvement social qui exige de repenser radicalement la façon d'envisager ces questions et de mener une action synergique, concertée et coordonnée dans l'intérêt de la population.

# THE FUTURE OF FOOD SAFETY

---

## DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

1. Donaldson, E. (2015). *Advocating for sugar-sweetened beverage taxation: a case study of Mexico*. Baltimore, MD: Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health.
2. The Lancet Commission (2019). *The Global Syndemic of Obesity, Undernutrition and Climate Change*.
3. UK Health Forum (2018). *Public health and the food and drinks industry: The governance and ethics of interaction. Lessons from research, policy and practice*. Londres, UKHF.
4. Nations Unies (2016). *Principes directeurs pour la protection du consommateur*.

## Mots-clés

conflit d'intérêts, droits des consommateurs, politique alimentaire, systèmes alimentaires, accords-cadres, syndémie mondiale